

16 septembre 2020

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats, il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Gabriel ANDREI – Jean-Jacques BLANCHET – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Myriam GIRET – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Jacques PELHÂTRE – Bruno RISPAL – Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Bertrand VAN NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE

Excusés : Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Élisabeth CAUBET – Mathieu LAFIS – Franck LEVASSEUR – Olivier THOMAS – Anne VALETOUX

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

Le conseil prend le temps d'écouter un texte support du temps d'intériorisation.
"Donne-nous le courage".

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA D'AOÛT

Le conseil valide le compte-rendu du CA des 17 et 18 août 2020.

2. RENCONTRE DE LA CP EN AOÛT

Thierry LEDROIT devient le nouveau chef de cabinet au Ministère. Il est connu comme étant un homme de dialogue.

285 postes ont été attribués depuis mars pour le post bac.

La CP a pris un temps pour réfléchir avec Philippe DELORME autour du positionnement de l'Enseignement Catholique dans le paysage de l'enseignement français.

Des travaux en ateliers sur la crise sanitaire et ses effets ont suivi.

• ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Un dossier concernant l'évaluation des établissements du second degré a été présenté aux DD en assemblée plénière qui concerne l'évaluation des établissements du second degré.

Les établissements seront évalués par le Ministère, mais cela interroge :

- Sur quoi se base cette évaluation ?
- Qu'en est-il du regard des tutelles ?
- Comment articuler cette évaluation pour l'enseignement privé ?
- Est-ce le chef d'établissement qui est évalué ou l'établissement ?

L'intervention de Béatrice GILLE, membre du Conseil de l'évaluation de l'école (CEE) est venue en expliquer le processus.

Cela sera repris lors de la prochaine CP qui aura lieu la semaine du 21 septembre.

La France est le dernier pays européen ne disposant pas d'organisme d'évaluation. Il faut donc doter les établissements d'outils d'autoévaluation.

2. LABEL INTERNATIONAL

Louis-Marie PIRON a présenté la mise en place d'un label international pour les établissements catholiques. L'objectif est de pouvoir ainsi déployer un label d'ouverture à l'international au-delà de ce qui existe déjà, en créant des parcours cohérents de la maternelle au lycée, en mutualisant les réseaux...

Deux labels existent aujourd'hui, l'un à Vannes, et l'autre à Reims.

3. RÉUNION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE CAEC

- Chiffres de rentrée :

Les chiffres de la rentrée 2020 seront communiqués lors de la conférence de Presse de Philippe DELORME le 24 septembre.

- Problème des DA qui partent dans le public. Réouverture des hostilités et mauvaises pratiques de certains rectorats. Une intervention auprès du MEN sera menée pour que soit mis fin aux abus.
- Changement de répartitions des HP en HSA

Jean-Jacques BLANCHET accepte de remplacer Jérôme BLOKKEEL dans la mission de lien entre Collège Employeur / Isisoor...

4. RÉUNION EXCELLENCE PRO

Une réunion s'est tenue le 16 septembre en vision. 55 personnes y participaient.

Yves RUELLAN a félicité l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées jusqu'au bout, puisque le Salon Excellence Pro prévu les 18 et 19 novembre 2020 n'aura finalement pas lieu, en raison de la crise sanitaire.

Philippe DELORME tire également un bilan positif de la préparation de ce salon. Cela a permis de parler davantage de la formation professionnelle.

Il en ressort également une fierté d'avoir construit la marque Excellence Pro.

Aujourd'hui, les objectifs restent les mêmes : promouvoir les formations professionnalisantes dans l'Enseignement Catholique, favoriser les mutualisations d'expérience, aller vers les branches.

On note par ailleurs une explosion de l'apprentissage en cette rentrée, dont on se réjouit. Cependant certains établissements ayant mis en place ces formations ont peut-être sous-estimé la surcharge de travail.

L'avenir de l'Enseignement Catholique est sans doute dans le BAC +3 - Bac +5.

Pour « remplacer » le salon, un plateau télé ou une capsule de 45 min sur Youtube est à construire.

Garder l'entrée par les OPCO, les territoires.

Les DD ont maintenant un module de formation professionnelle obligatoire. Ils ne peuvent donc plus l'ignorer.

5. RENOUVELLEMENT CA AG 2021

Des contacts seront pris en novembre pour que les actes de candidatures arrivent en janvier.

6. SOCIAL

Bertrand VAN NEDERVELDE fait le point sur la situation des négociations arrêtées avec les OS.

Une « Journée sociale » est organisée par le collège employeur le 30 septembre, en visio. Malheureusement la communication n'a pas été largement diffusée.

7. CA ÉTÉ 2021

Des propositions sont faites pour la Normandie (Évreux ou Sainte-Adresse).

8. VALIDATION DE DRA-DD

Documents remis en séance.

Le CA valide la candidature suivante :

Candidatures DRA DD

- DD 71 : Pascal TROUBAT
- DD 84 : Corinne DURAND DEGRANGES
- DRA Lille : Jérôme BLOKKEEL
- DRA Adjoint Lille : Jean-Christophe BALIQUE
- DD 59 : Frédéric VELA (nous n'avons pas de document), mais validation pour pouvoir l'inviter à la réunion des DRA DD)

Le conseil se termine à 16h00 par le traditionnel « tour de table » des participants.

Christelle BOHOTINEANU
Déléguée Générale